



COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SHERBROOKE
DEUX FEMMES PRENNENT LA PLACE DE DEUX HOMMES (A3)



La Tribune

+
mardi
 SHERBROOKE
 9 février 1999
 89e ANNÉE - No 297
 0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

MAGAS CONCEPT
 Alain Filion
Pour vous servir...
 617, BOUL. BOURQUE
 OMERVILLE **843-3380**


 L'Estrie: une région d'avant-garde
TOURNÉE VERS L'AVENIR
 2 PAGES (B2, B3)

Au CUSE


Le futur directeur général trouve le défi emballant (A5)

Il y a 50 ans: la grève de l'amiante


La grève aura valu la peine (A8)

Bagarre à la sortie d'un bar

25 témoins entendus à l'enquête (A4)

Météo / A2
FRAIS
-2
 6h58 17h05
 10 00v 23 fév 02 mars 10 mars

3 BALLES DANS LES JAMBES • Un agent de SÉCUR à l'hôpital



Deux cagouleurs armés ont échoué dans leur tentative de hold-up, peu avant midi hier, au marché d'alimentation Provigo des Terrasses Rock Forest. Un agent de sécurité de la compagnie SÉCUR, atteint de trois balles aux deux jambes, a été immédiatement conduit au CUSE après l'échange de coups de feu.

Pierre SAINT-JACQUES
 Rock Forest

Deux cagouleurs armés ont réussi à prendre la fuite après avoir atteint de coups de feu un agent de la compagnie SÉCUR lors d'une tentative de hold-up raté, hier matin au marché d'alimentation Provigo des Terrasses Rock Forest.

Aux dernières nouvelles, tous les membres du Bureau des enquêtes criminelles du Service de police de la région sherbrookoise s'affairaient à une multitude de recoupages d'informations et de vérifications mais aucun développement n'avait été signalé.

Jacques Bouchard, un agent de SÉCUR âgé de 42 ans, se remet des blessures subies aux deux jambes par trois projectiles d'arme à feu. Il reposait dans un état stable, dans un pavillon du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Six ou sept coups de feu auraient été échangés lors de la brève altercation.

Il est possible qu'un des suspects ait été blessé au dos. S'il ne portait pas de veste pare-balle, il pourrait tenter d'obtenir des secours médicaux dans une clinique, auprès d'un médecin, mais probablement pas dans un hôpital.

Si une ou des personnes ont acheté quantité de pansements et de produits de premiers soins dans une pharmacie,

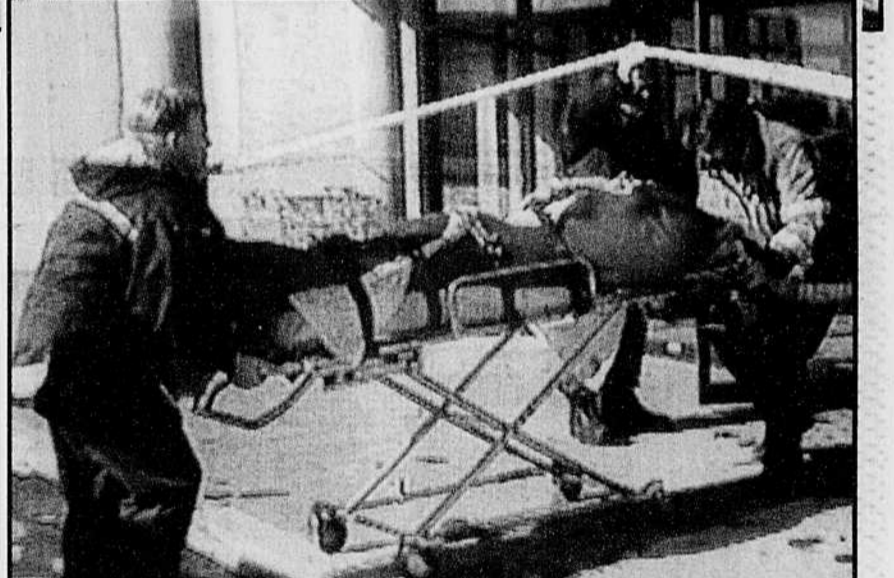
cela pourrait être également un indice précieux pour les enquêteurs. Les autorités du S.P.R.S. demandant aux gens de ne pas hésiter à les informer de ces faits au 821-5555 ou encore au 821-5544.

Manoeuvre de diversion
 La fusillade a éclaté à 11h40 entre les deux bandits portant une cagoule noire et un manteau de même couleur, court et des agents de SÉCUR qui venaient cueillir les recettes du marché d'alimentation.

Cela s'est passé juste à l'entrée. Quelques minutes auparavant, deux édifices abritant des services gouvernementaux étaient coup sur coup la cible d'alertes à la bombe, 2130 rue King Ouest et 740 rue Galt Ouest, à Sherbrooke. Celle au 2130 rue King Ouest a forcé l'évacuation de 170 personnes car, à l'extérieur, on devait découvrir un colis suspect.

Cet incident - vraisemblablement une manoeuvre de diversion - a monopolisé les forces de l'ordre et les services d'urgence durant un bon moment. On a même fait appel aux spécialistes en explosifs de la Sûreté du Québec de Montréal.

Le policier Serge Fournier, porte-parole du Service de police de la région sherbrookoise, faisait route en direction du 2130 King Ouest lorsqu'il a appris sur le réseau de télécommunications



Photo, courtoisie Télé 7

qu'il y avait eu coup de feu à Rock Forest.

Il a donc poursuivi son chemin pour finalement devenir le premier policier à mettre les pieds dans le mail des Terrasses Rock Forest, côté Provigo.

«Il y avait plusieurs personnes dans le mail. J'ai vu à l'entrée du Provigo un agent de SÉCUR couché par terre et des gens qui lui prodiguaient les premiers soins. J'ai aussitôt demandé à l'autre agent de sécurité debout près du blessé si on avait une description des suspects et la direction empruntée.»

On devait ainsi apprendre que les voleurs armés portaient tous deux la cagoule noire et un manteau foncé, court et probablement noir. Ils avaient fui vers

l'arrière du centre commercial.

Le concierge du centre, a-t-on appris, se serait élané à la poursuite des cagouleurs. Il aurait même entendu une balle siffler à ses oreilles. Il a dit à un autre témoin: ils ont tiré vers moi avec une balle à blanc. Quand il a su les blessures subies par l'agent de sécurité, il aura sûrement changé d'idée.

Les voleurs ont pris place dans fourgonnette beige ou blanche, assez vieille, genre modèle «panel» ou «econoline» avec un pneu accroché à l'arrière.

La fourgonnette de fuite, probablement volée, n'avait pas été retrouvée au moment de mettre sous presse.

Tous écrasés au sol (A2)

Santé: il faudra réembaucher

Pauline Marois admet le besoin de nouvelles ressources



La ministre de la Santé, Pauline Marois, estime qu'il faudra embaucher des infirmières et former de nouveaux médecins si l'on veut régler définitivement les problèmes qui perturbent les hôpitaux dans plusieurs régions du Québec.

Michel HEBERT
 Québec (PC)

Il faudra embaucher des infirmières et former de nouveaux médecins si l'on veut régler définitivement les problèmes qui perturbent les hôpitaux dans plusieurs régions du Québec, estime la ministre de la Santé, Pauline Marois.

Selon elle, les programmes de départs volontaires doivent être maintenant suivis d'une révision de la planification des effectifs médicaux et infirmiers. Il y a deux ans, des centaines de médecins et d'infirmières ont pris leur retraite à l'invitation du gouvernement qui cherchait alors à réduire ses dépenses.

«Il y a eu beaucoup d'effectifs médicaux qui ont quitté, beaucoup d'infirmières de grande qualité et de grande expérience qui ont quitté le réseau dans la foulée des plans de retraite. Il faut maintenant revoir la planification des effectifs pour ouvrir les vannes du côté des soins infirmiers», a déclaré Mme Marois à la Presse Canadienne.

La ministre croit aussi qu'il est temps que les universités en forment plus des médecins et, éventuellement, ça paraîtra aussi sur le personnel formé qui pourra être embauché.

«Mais ça ce sont des choses que je ne peux pas faire demain matin parce que l'idée est bonne», nuance-t-elle en signalant que les sommes nouvelles qui seront allouées à la santé lors du budget de mars prochain sont «imposantes».

Si tout va comme prévu, dit-elle, le budget exceptionnel de 15 millions \$ annoncé il y a dix jours sera alloué demain aux hôpitaux en difficulté.

Ces «mesures de soulagement» touchent l'organisation du travail, les conditions de travail et les salaires des infirmières et des médecins. Le ministre négocie depuis plusieurs mois la reconduction des conventions salariales reliées à la pratique de la médecine. Ce dossier est prioritaire pour la ministre.

Le chef libéral Jean Charest jugeait la situation suffisamment critique hier pour inviter le premier ministre Lucien Bou-

chard à tenir un «débat d'urgence» à l'Assemblée nationale sur la situation dans le réseau de la santé.

«Lucien Bouchard devrait convoquer de toute urgence l'Assemblée nationale du Québec pour l'on puisse constituer la commission des Affaires sociales et que soient entendus les gens qui ont des recommandations à faire sur ce qui pourrait être fait immédiatement», a déclaré M. Charest.

Selon M. Charest, le gouvernement doit mettre fin immédiatement aux compressions en cours dans la santé et recourir aux infirmières à la retraite pour parer au manque d'effectifs.

Il suggère aussi d'ouvrir des lits de courte et de longue durée en nombre nécessaire «là où ça le requiert» et de stopper les projets de fusion d'hôpitaux et de consolidation des régies régionales.

M. Charest a aussi demandé au gouvernement de lever les plafonds de revenus des médecins comme cela avait été fait durant la campagne électorale alors que la grogne des médecins se répandait dans l'opinion publique.

HONDA
 *Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. sur la berline Accord DX 1999 (modèle CF864X) neuve. Échange ou comptant de 1 780 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le km excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

Berline Accord 1999

298\$ par mois, loc. tier 48 mois
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0\$ COMPTANT également disponible

FUSILLADE ET HOLD-UP RATÉ À ROCK FOREST

Un sauve-qui-peut général pour se cacher

Pierre SAINT-JACQUES

Rock Forest

Tous les témoins de la fusillade d'hier matin, au marché d'alimentation Provigo des Terrasses Rock Forest, ont eu le même réflexe à l'éclatement des coups de feu: se coucher par terre ou derrière un comptoir, ne pas bouger et surtout ne pas lever les yeux.

«Je n'ai absolument rien vu. Je me trouvais le dos tourné, à genoux, en train d'ouvrir le coffre-fort quand ça s'est passé» a relaté brièvement M. Bertrand Bilodeau, le directeur du marché d'alimentation depuis cinq ans.

Pour sa part, et il n'est pas le seul à le croire, il n'a jamais vécu d'expérience aussi éprouvante, aussi traumatisante de sa vie. Mais le plus pressant, le plus urgent pour lui, était de voir à son monde, son personnel et se mettre à la disposition des autorités de la police et de Provigo.

«J'attends des gens de Provigo. Nous allons également assurer à nos employés le support psychologique nécessaire pour qu'ils puissent ventiler et évacuer ce dur moment.»

Plus d'une quarantaine de personnes besognent au marché d'alimentation. Le lundi matin, soit hier matin, elles étaient une vingtaine.

Il va sans dire que l'événement sanglant du matin a entraîné la fermeture du marché d'alimentation pour la balance de la journée. Plusieurs clients ont viré de bord à la vue du ruban policier délimitant le périmètre de sécurité.

D'autres sont venus mais surtout par curiosité car ils avaient entendu parler de la fusillade.

On reprendra les activités normales dès ce matin au marché Provigo et on sait bien que dans ce genre d'épreuve, c'est le retour à la normale qui est la meilleure thérapie.



Fusillade ou pas, le personnel de la firme Sécure a complété ce pour quoi ses représentants s'étaient pointés hier matin au marché Provigo des Terrasses Rock Forest, soit le transport d'une somme d'argent vers une institution financière. À droite, Bertrand Bilodeau, le directeur du marché d'alimentation Provigo.

voie, dans le mail des Terrasses Rock Forest, ne peut avoir vitrine qui donne plus sur l'entrée du marché Provigo.

«Je n'ai rien vu. Je me trouvais à l'arrière du commerce. J'avais un moment de tranquillité. Quand j'ai entendu des coups de feu, je me suis levée, je me suis cachée dans un coin de la boutique et je n'ai pas bougé. Quand ça s'est calmé, je me suis approchée des portes que j'ai barrées. J'ai vu les jambes de quelqu'un allongé par terre. Je ne voudrais jamais revivre un tel épisode!»

Le propriétaire de la tabagie L'Évasion qui se trouve également presque en face du marché d'alimentation s'affairait à servir un client quand les coups de feu ont résonné. «Tous deux, nous nous sommes écrasés au sol et nous n'avons pas bougé. Il me disait: signale le 9-1-1. Je lui répondais: «Je ne signale personne, un autre le fera, moi je ne bouge pas.»

À la succursale de la SAQ, toujours dans la même partie du mail, la personne présente se trouvait dans l'arrière-boutique en train de disposer de boîtes vides quand la fusillade a éclaté. Des coups de feu puis ce fut tout. Il n'a rien vu. Tout était terminé mais il a reconnu l'agent de sécurité couché sur le sol et ça n'a pu faire autrement que de renouer des émotions.

On croit que les deux cagouleurs qui mesuraient entre 1,78 et 1,83 (soit entre 5 pieds et 10 pouces et six pieds) et pesant dans les 84 kilos (185 livres), ont utilisé des armes de poing pour commettre leur délit. Dans un cas, il pourrait s'agir d'un pistolet neuf millimètres et dans l'autre cas, une arme avec barillet.

Ils pourraient être âgés de 25 ans.

«Ils semblaient connaître les lieux»

M. Bergeron, de la région de Rock Forest, qui a préféré retenir son prénom car il est convaincu que les voleurs sont de la région car ils semblaient bien connaître le secteur et de surcroît parce qu'ils portaient des cagoules, a mentionné qu'il déjeunait au restaurant quand il a vu les voleurs s'enfuir par l'arrière.

«Ils ont longé presque tout le mail. Ils semblaient bien connaître les lieux. Puis j'ai vu le concierge partir à leur poursuite, à pied. Quand j'ai vu qu'il ne revenait pas, je suis allé voir s'il lui était arrivé quelque chose. C'est là qu'il m'a dit qu'une balle lui avait sifflé aux oreilles. Une balle en blanc qu'il croyait mais ce n'était pas le cas.»

Encore toute retournée

Une caissière, Mme D., que *La Tribune* a abordée à sa sortie du marché d'alimentation, vers le milieu de l'après-midi, a mentionné qu'elle était encore toute retournée par ce qui s'était passé.

«Je me trouvais à la caisse Express. J'étais en train de servir une cliente. Dès les premiers coups de feu, je me suis réfugiée derrière le comptoir et je l'ai entraînée avec moi. Nous sommes restées cachées durant tout le temps. Tout ce que j'ai vu:

c'est la main d'un des voleurs et son gun. Je ne voulais pas en voir davantage.»

Quelques instants auparavant, elle avait entendu un échange de phrases éloquentes: «Tu vas lâcher ça!» et la réplique: «Non! C'est toi qui vas lâcher ça!»

Puis les coups de feu... que les témoins ont qualifié de nombreux sans pouvoir mettre de chiffre. Ça aussi, ça se comprend! Mme D., une fois la situation calmée, s'est levée et a vu «Jacques»,

entendre l'agent de SÉCUR Jacques Bouffard étendu par terre, blessé. Son collègue «Yvon», Yvon Paquin, le frère de l'ex-directeur Léon Paquin de la Police municipale de Sherbrooke, se trouvait debout près de lui.

Le témoin prénotait les deux agents car tous se connaissent bien. Ce sont les mêmes agents de SÉCUR qui vont à la succursale de la SAQ des Terrasses.

Mme Hélène Morin, du commerce Côté et Sa-

La quatrième attaque contre des messagers d'argent en 16 ans

Sherbrooke (PSJ)

Plus fréquentes les attaques contre des messagers d'argent mais elles risquent de tourner parfois au drame.

À Sherbrooke et dans la région immédiate, on dénombre quatre affaires du genre depuis le 22 décembre 1983 alors qu'un agent de la Brink's, âgé de 37 ans, était abattu lors d'un hold-up au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie.

Ce drame avait été à l'origine d'un autre épisode tragique dans, à l'aube du 23 décembre, soit le lendemain, les enquêteurs sherbrookoïses croient avoir cerné les suspects du hold-up sanglant de la veille, mettent sur pied une opération policière qui aboutit dans un bain de sang pour deux innocents dont l'un décède et l'autre subit des blessures.

Les principaux suspects devaient être appréhendés des mois plus tard, au Texas, alors qu'ils avaient tenté un coup du genre à l'aéroport de Houston.

Le 24 décembre 1987 au guichet automatique Instabanque du campus de l'Université de Sherbrooke, des voleurs s'en prennent aux messagers de la compagnie SÉCUR qui vont nourrir le guichet automatique.

Même que l'un des agents a maille à partir avec les suspects et a subi des «blessures». L'en-

quête policière démontrera que cet agent victime était de maille avec les voleurs.

Tous les suspects ont été épinglés et jugés.

Voilà qu'en un mois et demi, sept semaines tout au plus, deux autres attentats sont commis contre des messagers d'argent à Sherbrooke, le 23 décembre 1998 et hier, aux Terrasses Rock Forest.

Dans la soirée du 23 décembre 1998, deux agents de la compagnie Loomis qui vont s'occuper de garnir les «goussets» du guichet automatique de la Banque Royale des Galeries Quatre Saisons ont rencontré sur leur chemin... un voleur au poivre de Cayenne qui les a neutralisés et qui a mis la main sur une somme d'argent de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Curieusement, dans les minutes précédant le vol, un appel à la bombe a mené les policiers dans l'Est de Sherbrooke mais au bar Le Shooter.

Les suspects qui ont agi hier et ceux de l'avant veille de Noël, font-ils partie de la même organisation criminelle, on peut se le demander? Cette dernière affaire est toujours sous enquête.



La direction générale de Sécure Inc. a refusé hier de commenter la tentative de vol et fusillade à Rock Forest. Sur les lieux du crime, les agents de Sécure étaient aussi fort peu loquaces. Simplement, a-t-on appris, il n'y a pas si longtemps on venait de renouveler leur formation en cas d'attaque. «C'est là qu'on voit que la formation est très importante», dirent Dany Richard et Guy Simard.

Sécure garde le silence dans ces heures éprouvantes

Rock Forest (CP)

Tout le monde à la firme Sécure inc. a vécu très nerveusement la journée d'hier marquée par la fusillade au Provigo des Terrasses Rock Forest, en fin d'avant-midi.

Il n'a pas été possible d'obtenir des commentaires de la compagnie à la suite de cet événement, dans lequel un employé de la firme de transport d'argent a été blessé.

Au bureau de Sécure à Sherbrooke, on référerait les appels au siège social de la compagnie, à Montréal. «Non, ça ne va pas bien», répondait la personne au bout du fil. On la comprend. «Il faut appeler à Montréal.»

Là, Danielle Malo, à la direction générale, disait ne pas vouloir faire de commentaires devant «un sujet si délicat. D'autant plus que nous n'avons pas toutes les confirmations. La compagnie ne fait jamais de commentaires dans ces moments-là.»

Sur les lieux du crime, les agents de Sécure étaient aussi fort peu loquaces. Il a été possible d'apprendre d'un d'entre eux qu'il n'y a pas si longtemps on venait de renouveler leur formation en cas d'attaque.

«C'est là qu'on voit que la formation est très importante», dirent Dany Richard et Guy Simard.

loto-québec résultats

PANCO Tirage du 99-02-08
1 2 3 8 9
10 11 20 21 24
25 30 33 34 41
44 47 50 59 62

Quintissime Tirage du 99-02-08
3 4
979 6989

Extra Tirage du 99-02-08
NUMÉRO: 501873

T.V.A., LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparition entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune



La Tribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Victoriaville Neï -3/-11
Drummondville Neï -3/-11
Lac-Mégantic Neï -2/-12
Valcourt Neï -2/-12

Facteur Vent
-10

AUJOURD'HUI CETTE NUIT DEMAIN JEUDI VENDREDI

-2 PRÉC. 80
-12 PRÉC. 80
-3 PRÉC. 20
3 PRÉC. 100
0 PRÉC. 40

QUÉBEC
Chicoutimi Neï -9/-15 Québec Neï -5/-12
Gaspé Neï -6/-16 Rimouski Neï -6/-9
Iles-de-la-Mad. Var -5/-7 St-Georges Neï -5/-12
La Grande Neï -7/-18 Spt-les Enu -8/-14
Lac-St-Jean Neï -7/-16 Trois-Rivières Neï -4/-11
Montréal Neï 0/-10 Val-d'Or Neï -1/-15

INDICE UV
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

CANADA
Charlottetown Enu -4/-6 Régina Var -7/-15
Edmonton Var -5/-18 St-John's Var -1/-7
Fredericton Enu -3/-11 Toronto Var 3/-7
Halifax Enu -1/-4 Victoria Plu 6/2
Ottawa Neï 1/-12 Winnipeg Var -7/-11

USA
Boston Ave 7/-4 New York Sol 10/-2
Bridgeport Nua 8/-4 Pittsburg Neï 2/-13
Burlington Neï 2/-13 Portland Mel 4/-10
Concord Mel 5/-13 Providence Nua 8/-5
Detroit Nua 10/1 Washington Sol 15/2

LE MONDE
Athènes Sol 15/4 Mexico City Sol 27/7
Beijing Sol 6/-6 Moscou Nua -2/-14
Berlin Sol 3/-6 Paris Sol 8/-2
Hong Kong Sol 27/17 Port-au-Prince Var 30/23
Lisbonne Plu 17/8 Rome Plu 13/3
Londres Var 3/-2 Tokyo Ave 13/7

DESTINATIONS SOLEIL
Acapulco Sol 33/19 La Havane Sol 28/20
Bermudes Var 21/15 Martinique Sol 28/22
Cancun Sol 30/20 Myrte Beach Sol 20/6
Caracas Sol 33/23 Montego Bay Ora 29/22
Freeport Sol 27/21 Orlando Sol 27/14
FT Lauderdale Sol 27/19 Puerto Plata Sol 29/22
Honolulu Sol 27/21 Tampa Sol 26/16
Key West Sol 26/21 West Palm B Sol 28/18

© Services Commerciaux MM 1999

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 La Tribune

INDEX

Arts:.....C-7
Bandes dessinées:.....D-3
Décès:.....D-5
Économie:.....B-1
L'Estrie tournée vers l'avenir:.....B-2
Messier en liberté:.....C-6
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529188

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.25 \$
T.V.Q.28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$
6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$
3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$
1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est associée de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LA COMPOSITION DU NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF

Les femmes obtiennent la parité

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Ce n'est pas une mais deux femmes que le maire Jean Perrault fait entrer au sein du comité exécutif tout en réussissant à satisfaire les deux conseillers qui doivent ainsi céder leur place.

Ce tour de force a été rendu public, hier après-midi, en conférence de presse alors que le maire de Sherbrooke dévoilait les différentes assignations qu'il a décidé de confier à chacun des membres du conseil municipal.

Dans la réorganisation que M. Perrault a effectuée dans l'ensemble des fonctions assumées par des élus, c'est au comité exécutif qu'il a été le plus actif. Ainsi, il a demandé à son vice-président, Bernard Tanguay, et à Jean-François Rouleau d'accepter de nouvelles responsabilités, ailleurs. Le premier présidera la Régie de police de la région sherbrookoise ainsi que l'Office municipal d'habitation et le comité des assurances collectives; le second s'est vu confier la présidence du nouveau comité d'urbanisme et de la nouvelle Corporation des fêtes de 2002 du bicentenaire de Sherbrooke.

Leur départ du comité exécutif permet à M. Perrault d'y faire entrer la doyenne des élus, Lise Drouin-Paquette, ainsi que la benjamine des nouvelles élus de novembre, Dany Lachance, l'ex-présidente de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise. Madame Drouin-Paquette siège donc ainsi pour une deuxième fois de sa vie politique au comité exécutif puisqu'elle faisait partie de ce cercle prestigieux sous le mandat du maire Paul Gervais.

Pour remplacer Bernard Tanguay à la vice-présidence, le maire a désigné Serge Paquin.

«Serge, a commenté M. Perrault, a démontré au cours des dernières années son leadership et une maîtrise remarquable de la gestion municipale. Je compte donc sur lui pour m'épauler et nous aider à atteindre nos engagements.»

Autres nominations

Hier, le maire a également confirmé la nomination de Sylvie Lapointe à titre de représentante de la Ville à la CMTS. Elle est également appelée à siéger à la Corporation des Fêtes de 2002, au comité d'urbanisme et de démolition et à la Corporation de développement de la Cité des rivières.

Le comité des services à la population appelé à établir une relation étroite entre les services municipaux et les citoyens sera pour sa part présidé par Huguette Roy qui devra également agir à titre de membre du comité d'urbanisme, de représentante de la Ville au comité Ville en santé et membre du comité de gestion de l'aéroport.

Chantal L'Espérance présidera pour sa part le nouveau comité des biens durables dont le mandat est d'établir un plan d'action et de développer les indices de mesure de la performance des infrastructures environnementales de la Ville de Sherbrooke. Elle siègera également au comité de l'agglomération.

Jacques Testulat présidera le comité CHARMES et représentera la ville à la Sodcov (société de développement des corridors verts). Il participera également aux travaux du comité des services à la population, du comité des biens durables et à la Corporation de la Cité des rivières.

Laurier Custeau présidera le comité d'embellissement de la ville de Sherbrooke et siègera à la Corporation des fêtes de 2002 et au comité CHARMES.

Mariette Fugère représentera la Ville à la Corporation de développement du centre-ville, au comité de gestion de l'aéroport, au comité des services à la population et à la commission de retraite.

Michel Carrier conservera la présidence du comité de gestion de l'aéroport. Il continuera également de siéger à la CMTS ainsi qu'au comité des services à la population, en plus d'agir comme substitut au comité consultatif d'urbanisme.



Imacom-Daguerre, Martin Blache
Le nouveau comité exécutif sera formé, outre de son président, le maire Jean Perrault, du vice-président, Serge Paquin, et de deux femmes, soit Lise Drouin-Paquette et Dany Lachance.

Rouleau et Tanguay gardent le sourire



Imacom-Daguerre, Martin Blache
Tant Bernard Tanguay que Jean-François Rouleau disent accueillir avec satisfaction le remaniement des responsabilités des élus auquel s'est livré le maire Perrault.

Sherbrooke (GF)

Remerciés de leurs services au comité exécutif, le vice-président sortant, Bernard Tanguay, et son collègue, Jean-François Rouleau, affirment tous deux être très heureux dans leurs nouvelles fonctions.

Certes, admet M. Tanguay, on ne peut pas quitter un poste que l'on a occupé durant huit ans sans un pincement au coeur.

«Ça me fait quelque chose, au plan sentimental. C'est certain. Comme ça m'a fait quelque chose, dans le temps, de quitter la CMTS. Je fais partie du comité exécutif depuis sa création, en 1991... Mais j'en avais beaucoup et je ne pouvais pas tout garder. L'heure des choix était arrivée...»

Le choix de M. Tanguay aura donc été de relever de nouveaux défis à la Régie de la police de la région sherbrookoise.

«C'est un défi quand même très important car l'attente que nous avons avec les municipalités desservies est unique en son genre et bien des villes nous regardent aller...»

Développement

De son côté, Jean-François Rouleau dit être heureux comme un poisson dans l'eau avec cette présidence du comité consultatif d'urbanisme.

C'est que, explique-t-il, le comité d'urbanisme s'est vu confier de nouvelles responsabilités, soit de voir au développement des terrains et des édifices vacants.

«Avec un objectif de croissance économique pouvant générer plus d'un demi-milliard de dollars d'investissements au cours des quatre prochaines années et par des projets aussi impressionnants que la Cité des rivières, le plan de développement urbain de la ville de Sherbrooke prend une dimension extrêmement importante... Jean-François est un gars d'action. Il m'avait demandé de lui en donner, alors je pense qu'il a devant lui, aujourd'hui, tout un défi et je suis convaincu qu'il saura le relever avec brio», a dit le maire en conférence de presse.

Le conseiller Rouleau s'est par ailleurs dit très enthousiasmé par la présidence de l'organisation des fêtes du bicentenaire de Sherbrooke.

«Je vais retrouver le challenge que j'ai eu dans l'organisation des Jeux du Québec...», a-t-il souligné.

Custeau perd gros

Sherbrooke (GF)

Le maire Jean Perrault ne pouvait faire son omelette sans casser au moins un oeuf. Et l'oeuf cassé, dans toute cette histoire, se nomme Laurier Custeau.

Ce dernier ne l'avouera pas mais il est le perdant de ce vaste remaniement des responsabilités des divers élus au conseil municipal.

«Si vous me demandez si je suis satisfait, c'est non. Si vous me demandez si je suis content, c'est oui», nuance le coloré conseiller alors qu'il était interrogé, hier soir, dès la fin de la séance régulière du conseil.

Certes, admet-il, il a perdu la présidence du comité consultatif d'urbanisme qu'il assumait depuis quatre ans alors qu'il participait aux travaux de ce comité depuis huit ans déjà. En plus de perdre aussi sa place au comité de toponymie.

«J'avais demandé au maire d'alléger un peu mes tâches... Mais je ne pensais pas qu'il me prendrait autant au pied de la lettre. Il a coupé dans le gras», estime-t-il.

Il voit quand même des aspects positifs dans toute cette affaire. «Je serai plus disponible pour mon district... Nous sommes présentement à créer un comité pour l'approche communautaire de quartier qui s'occupera notamment de contrer la pauvreté, de venir en aide aux familles monoparentales et aux personnes âgées...»

Le maire Perrault a confié à Laurier Custeau la présidence du comité d'embellissement de la Ville de Sherbrooke en plus de siéger à la Corporation des fêtes de 2002 et au comité CHARMES.

La présidence du comité d'embellissement, est-ce quand même de mature à faire oublier les pertes subies au cours du remaniement? À cette question, M. Custeau se contente de sortir le procès-verbal de la réunion du 20 janvier de ce comité. Il y est fait mention que l'enveloppe budgétaire du comité n'a pas été retenue sur le budget d'immobilisation 1999. Le comité demandait une enveloppe de 20 000 \$.

«Nous avions 15 000 \$ en 1998. Nous nous en sommes servis pour embellir deux entrées de la ville. Pour les deux autres... il faudra attendre», laisse-t-il tomber.

Dans le procès-verbal, il est écrit que «le comité songe à revoir son mandat».



Laurier Custeau

Le salaire des élus serait indexé au coût de la vie à compter de l'an prochain

Sherbrooke (GF)

À compter de l'an 2000, le salaire des élus municipaux de Sherbrooke sera indexé annuellement. En 2000, il le sera d'un pourcentage correspondant à l'augmentation de l'IPC (Indice des prix à la consommation) moins un pour cent; par la suite, à chaque année, l'indexation sera égale au taux d'augmentation de l'IPC.

C'est du moins ce qu'établit un article d'un règlement sur lequel devra se pencher prochainement le conseil municipal et dont il a eu avis, lundi soir.

Ce règlement rappelle que la rémunération des élus sherbrookoises a été fixée pour l'année 1995 et n'a pas été indexée depuis puisque le règlement de l'époque ne prévoyait pas un tel mécanisme. Pour réparer la situation, le règlement proposé viendra établir la formule d'indexation précitée.

Le règlement établira également que le salaire du maire sera de 84 936 \$, à compter de l'exercice financier 1999.

La rémunération de base des conseillers, également à compter de l'exercice financier 1999, sera de 17 495 \$. A cette somme se rajouteront 8883 \$ pour le vice-président du comité exécutif (Serge Paquin); 7633 \$ pour les membres du comité exécutif (Lise Drouin-Paquette et Dany Lachance); 3659 \$ pour la présidence du comité consultatif d'urbanisme

(Jean-François Rouleau); 3659 \$ pour la présidence du comité des services à la population (Mariette Fugère); et 3659 \$ pour la présidence du comité de développement des biens durables (Chantal L'Espérance).

Le règlement prévoit également qu'en l'absence du maire pour plus de 30 jours continus, le maire suppléant aura droit à une augmentation de salaire, de manière à lui fournir un salaire équivalent à la rémunération du maire.

Enfin, la Ville de Sherbrooke versera une allocation de transition à toute personne qui cesse d'occuper le poste de maire après l'avoir occupé durant au moins les 24 mois qui précèdent la fin de son mandat. Le montant est établi selon la méthode fixée par la Loi sur le traitement des élus municipaux.

ERRATUM

Veillez noter que dans l'annonce du 8 février, nous aurions dû lire :

groupes (6 à 10 personnes)



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
20, rue Bryant
Sherbrooke
822-2542

Altercation entre des portiers et un policier à Drummondville

25 témoins entendus à l'enquête

Catherine PAGE
Drummondville

Plus de 25 témoins ont été entendus dans l'enquête qui vise à déterminer si des accusations de voies de faits seront portées dans le cadre des incidents impliquant les portiers du bar Le Vog de Drummondville et le policier de Sherbrooke, Daniel Joyal.

«Habituellement, dans des cas semblables, trois ou quatre témoins sont entendus», a indiqué le capitaine Gaston Bellemare de la Sûreté municipale de Drummondville.

L'enquêteur chargé de l'affaire, René Roux, terminait la rédaction de son rapport, hier, et il est probable qu'il se retrouvera sur le bureau du procureur dès aujourd'hui. Ce dernier évaluera ensuite s'il est en mesure de porter des accusations ou non.

Rappelons qu'à la suite d'une altercation survenue la fin de semaine du 31 janvier, un portier du bar Le Vog de Drummondville, Christian Bérubé a porté plainte contre le policier Daniel Joyal pour avoir utilisé une arme prohibée. Joyal se serait servi du poivre de Cayenne lors de la bagarre alors qu'il n'était pas en fonction. De son côté, l'agent de la Sûreté municipale sherbrookeuse a porté plainte contre les portiers du bar pour voies de faits.

Couple américain accusé de vol de vestons chez Sears

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Nancy J. Day, âgée de 56 ans, de Newport, dans l'État du Vermont, et Chg Hussain, âgé de 40 ans, de même provenance et même domicile que la précédente, ont été amenés devant la Cour municipale de Sherbrooke, hier matin.

Il s'agit du couple américain appréhendé au Carrefour de l'Estrie, boulevard de Portland, à Sherbrooke, dimanche après-midi.

On a déposé contre l'homme et la femme des accusations concernant l'important vol à l'étalage perpétré au magasin Sears, plus tôt

en après-midi.

Une agente de sécurité avait repéré un homme qui venait de prendre un veston, qui l'avait déposé dans un sac Sears et qui avait enligné la sortie.

Le suspect a été interpellé par la préposée à la sécurité mais comme il ne voulait rien entendre, cette dernière a demandé de l'aide. Du coup, des patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookeuse étaient alertés.

Près de 5000 \$ de vêtements

Se trouvant dans le secteur, ils ont aussitôt rattrapé dans le parc de stationnement du Carrefour.

Le couple américain a été gardé en vue

pendant que les policiers obtenaient les papiers et les autorisations nécessaires pour procéder à la fouille du véhicule.

Dans le véhicule, ils ont découvert 21 vestons, un habit, deux pantalons et deux foulards, tous étiquetés Sears, pour une somme de 4983,74 \$.

Les vérifications effectuées sur le passé du couple ne permettent pas de savoir s'ils en étaient à leurs premières armes dans le vol à l'étalage, ce qui est peu probable.

L'homme devait être accusé de vol et la femme, de recel.

Les gens du bureau de l'Immigration ont été informés de l'affaire et devaient eux aussi ouvrir un dossier.

Inculpés de vol et menace de mort contre un sexagénaire

Sherbrooke (psj)

Deux individus au passé judiciaire assez barbouillé ont comparu devant un juge de la Cour du Québec, hier, pour répondre à des accusations de vol qualifié et de menaces de mort à l'endroit d'un homme de 64 ans.

Grâce à des témoins et à l'intervention éclair des membres du Service de police de la région sherbrookeuse, les deux suspects ont été épinglés dans les instants qui ont suivi la commission du vol.

Richard Perreault, âgé de 42 ans, originaire de Montréal mais domicilié à Sherbrooke ces dernières années, de même que Armand Lavoie, âgé de

40 ans, originaire de Québec et bénéficiaire d'une maison de transition, ont été inculpés du vol qualifié perpétré en plein coeur de l'après-midi, dimanche.

La victime venait de quitter le Casino, rues Windsor et King, près de la rive Est de la rivière Saint-François, non loin du centre-ville de Sherbrooke. Selon une routine bien établie, elle avait joué dans les machines à poker.

Une fois sorti du commerce, le sexagénaire s'est dirigé vers l'immeuble du 55 rue King Est où il s'est arrêté quelques instants, le temps de griller une cigarette dans le portique.

C'est à ce moment que les deux suspects seraient entrés en action. Ils auraient bousculé leur victime, lui auraient donné une mornifle sur le nez et l'auraient menacé de mort si elle ne leur remettait pas son porte-monnaie.

N'ayant guère le choix, l'homme de 64 ans a obéi et a remis aux deux agresseurs le porte-monnaie contenant une somme de 36 \$.

Rencontré par les policiers, l'homme soutenait que ceux qui l'avaient attaqué étaient assis au bar, non loin de lui, quand il se trouvait au Casino.

Ces informations, recoupées avec celles de témoins, ont rapidement permis aux policiers de retracer un premier suspect puis le second individu.

L'un des deux suspects aurait eu encore en sa possession le porte-monnaie de la victime.

C'est ainsi que vers 16 heures, dimanche, soit une heure après la commission du vol qualifié, les détectives Alain Lévesque et Michel L'Italien, du S.P.R.S., étaient appelés au boulot pour le complément de l'enquête et des procédures en vue de la comparution des deux hommes, hier.

Il est évident que le ministère public s'est opposé à la remise en liberté des accusés.

Coup de feu dans une porte La balle aurait été tirée vers le bas en face du policier

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Le policier Hugues Nadeau a vu de la poussière devant lui lorsqu'un coup de feu a été tiré à travers la porte près de laquelle il se trouvait dans un immeuble à logements de la rue Évangéline le 1er novembre.

Il témoignait hier au procès de Jean-Guy Stebenne, âgé de 44 ans, accusé de tentative de meurtre sur lui et son collègue Stéphane Côté, d'usage négligent d'une carabine de jauge 30-30 et d'entreposage non réglementaire.

M. Nadeau se tenait près du cadra-ge derrière cette porte et le policier Côté de biais avec lui lors de cet incident survenu vers 00 h 07.

Ils s'étaient rendus à cet endroit à la suite d'une plainte d'une résidente à l'effet qu'une femme criait dans cet appartement.

Les policiers s'étaient approchés de la porte avec précaution en attendant des informations additionnelles.

M. Nadeau tentait de savoir de quoi il en retournait dans l'appartement lorsque le coup de feu a été tiré.

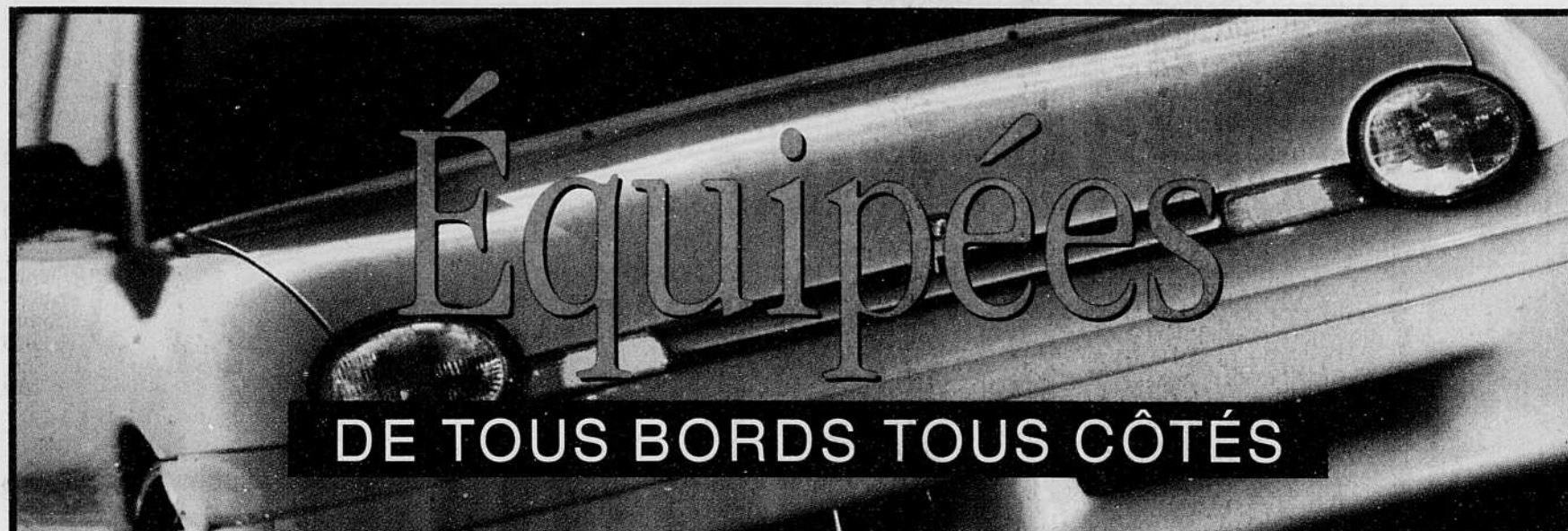
Le projectile est passé au travers la porte de l'appartement, a traversé la porte d'en face et s'est logé dans un mur de la salle de bains.

Ce procès est présidé par le juge Pierre Bachand de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le procureur Hélène Fabi a interrogé lors de la première journée d'audience six témoins qui ont été contre-interrogés par le défenseur Jean-Marc Bénard avant la reprise aujourd'hui.

Le technicien en scène de crime Claude DeBilly, qui a expédié au laboratoire de police scientifique une pièce de bois contenant le projectile, estime que sa trajectoire était descendante.

Le policier Sébastien Ouhmet, suivi de collègues, a arrêté Stebenne sur le balcon de l'appartement à partir duquel le coup de feu est parti et ce dernier ayant un téléphone à la main a dit en anglais d'aller se faire foutre.



DE TOUS BORDS TOUS CÔTÉS

Deux sacs gonflables

Banquette arrière à dossier séparé rabattable

Volant inclinable

Aileron arrière

Capot sport

Moteur de 2,0 litres, DACT, 150 ch

Transmission manuelle à 5 rapports

Commande intérieure d'ouverture du coffre

Suspension indépendante aux 4 roues

Roues 14 po en fonte d'aluminium

Radio-cassette AM/FM stéréo avec commandes pour changeur de CD

Poutres de protection dans les portes

Console au plancher avec accoudoir

Plein d'essence*

Neon Ex 2 portes 1999 - Ensemble 23N†

TAUX DE FINANCEMENT DE

1,9%* JUSQU'À 60 MOIS OU 192\$** PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2650\$. Avec 0\$ de comptant initial, 267\$** par mois. Aucun dépôt de sécurité.

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

Programme d'aide pour handicapés physiques

Ressource additionnelle de 700 \$ à l'intention des diplômés 12

Tous les détails chez le concessionnaire.

Deux sacs gonflables

Banquette arrière à dossier séparé rabattable

Volant inclinable

Climatiseur

Moteur de 2,0 litres, 16 soupapes, 132 ch

Transmission automatique

Commande intérieure d'ouverture du coffre

Suspension indépendante aux 4 roues

Radio-cassette AM/FM stéréo avec commandes pour changeur de CD

Poutres de protection dans les portes

Console au plancher avec accoudoir

Plein d'essence*

Neon 4 portes 1999 - Ensemble 22D††

TAUX DE FINANCEMENT DE

1,9%* JUSQU'À 60 MOIS OU 209\$** PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2650\$. Avec 0\$ de comptant initial, 285\$** par mois. Aucun dépôt de sécurité.

TAXE SUR LE CLIMATISSEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



* Taux de financement de 1,9% jusqu'à 60 mois offert à l'achat de tout modèle Neon 1999. Le financement exclut l'immatriculation et les assurances. ** Tarifs mensuels établis d'après la description des véhicules et calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 1,9%. Comptant initial au échange équivalent. Aucun dépôt de sécurité, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le premier versement sera versé. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage mensuel après 60 000 km au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. † Le concessionnaire peut avoir à commander. †† Jusqu'à équipement des 4 roues. † Prix d'essence avec charge initial au bas honneur modèle 1999. Ce tarif s'applique aux options de coupe et d'ouverture 1998, 1999 et 1996. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Photos à titre indicatif seulement.



Déclarations de Normand Simoneau

Le ministère dit être au fait des problèmes du CUSE

Claude PLANTE
Sherbrooke

Lorsque les établissements hospitaliers et les régies régionales de la santé recevront leur part du 15 millions de dollars promis pour désengorger les urgences, ils sauront exactement où investir les sommes. Il n'est pas question que l'argent serve à payer des déficits et des frais courants.

C'est la précision qu'on a apportée, hier, au bureau de la ministre de la Santé et des services sociaux, à la suite de la sortie du directeur général du CUSE, Normand Simoneau, qui soutient que le problème durera malgré les fonds débloqués par Québec.

«Cet argent servira pour des mesures ciblées», promet Nicole Bastien, attachée de presse au bureau de la ministre Pauline Marois, à Québec. «Ce n'est pas pour éponger les déficits des hôpitaux. L'argent qui sera alloué servira pour des points précis à régler.»

«Chaque hôpital et régie régionale sauront où doivent être affectées les sommes.»

Rappelons que M. Simoneau, dans l'édition d'hier de *La Tribune*, soutenait que le problème des urgences est en est un de rémunération insuffisante des médecins. En affirmant que l'argent ira à combler les déficits et à payer des comptes courants, il ajoutait que l'important est de se payer des effectifs supplémentaires pour servir la clientèle.

Mme Bastien ne peut dire quand au juste, mais la ministre devrait être capable de donner la ventilation de cette distribution cette semaine. On attend d'avoir rassemblé les données provenant des établissements et des régies régionales. Elle ne pouvait dire combien la région pourrait recevoir.

Les urgences et les cliniques privées, de même que des CLSC, vivent des moments difficiles depuis plusieurs jours. Le temps d'attente pour voir un médecin a considérablement augmenté.

«Nous savons où il y a des problèmes. Ce sont pour la plupart des situations connues», déclare l'attachée.

«Ça pourrait être, par exemple, un hôpital qui a besoin de lits de longue durée pour débloquer son urgence. On est loin des déficits-là.»

À la Régie régionale de la santé et des services sociaux, on réserve les commentaires pour plus tard, soit en fait après que la ministre Marois aura annoncé combien la région recevra.

On sait que la Régie souhaite recevoir sa juste part de ces fonds promis la semaine dernière par Mme Marois et le gouvernement québécois. On voudrait notamment voir augmenter le nombre de lits d'hospitalisation afin de donner plus de place dans les urgences, avait noté le Dr Gilles Desrosiers, conseiller médical à la Régie.

Dans les urgences

Entre temps, l'achalandage fluctue aux urgences du Centre universitaire de santé de l'Estrie. Hier après-midi, au CUSE de la rue Bowen, on pouvait compter environ quatre heures d'attente. 14 personnes se retrouvaient sur des civières tandis qu'on commençait à monter des patients sur les étages.

À Fleurimont, il fallait mettre seulement une heure trente pour voir un médecin, mais 28 patients occupaient des civières, dont 11 dans l'unité de débordement.

Dans les Bois-Francs, la situation n'est pas très reluisante non plus. À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en particulier, on comptait 17 patients alités dans la salle d'urgence, à 11h hier, alors que la capacité est fixée à 11 personnes. De plus, 11 d'entre eux étaient toujours en attente d'hospitalisation.

Le commissaire industriel René Thivierge a pu constater en fin de semaine que les délais peuvent s'étirer de longues heures dès que des cas lourds sont soumis aux urgentologues. Dimanche, il a patienté sept longues heures avant que sa fillette fiévreuse puisse rencontrer un médecin pour une bronchite.

«Quand nous sommes arrivés vers 11h30, il y avait une trentaine de personnes dans la salle d'attente, mais ça roulait à un rythme régulier, raconte M. Thivierge. Mais quand trois ambulances sont arrivées coup sur coup, l'attente est devenue beaucoup plus longue», reprend-il en se montrant très compréhensif envers le personnel qui doit traiter les cas les plus urgents en priorité.

Chicoine trouve le défi «emballant»

□ Le futur directeur général du CUSE entend mettre tout le monde à contribution

François GOUGEON
Sherbrooke

Malgré une situation financière «extrêmement difficile», Jean-Pierre Chicoine est confiant que le CUSE pourra continuer d'offrir des soins de très haute qualité à la population et que cela ne freinera pas son développement.

Du moins, celui qui prendra la relève de Normand Simoneau à compter du mois de mai et qui a été présenté hier à la presse par le président du conseil d'administration, Denis Paré, s'est dit déterminé à tout mettre en oeuvre pour que le CUSE se distingue de l'ensemble des établissements universitaires au Québec. Et ce, pour l'ensemble des missions qu'il doit assumer: soins, recherche, enseignement et développement technologique.

«Des cinq CHUS au Québec, le CUSE est le plus petit. La marge de manoeuvre est forcément réduite. Et on n'a pas le choix d'être le meilleur... Pour ça, il va falloir mobiliser l'ensemble des ressources internes, tout faire pour cheminer ensemble et éviter de se tirer dans le pied», a-t-il déclaré.

La marque de commerce qu'il a développée à Saint-Justine, le centre mère enfant qu'il a dirigé pendant 15 ans, Jean-Pierre Chicoine entend l'implanter au CUSE.

Cela signifie que l'ensemble des personnels, dont les médecins, seront directement impliqués dans la gestion. Il mise beaucoup sur la communication et les échanges et entend rencontrer tout le monde, idéalement sur une base bi-annuelle.

M. Chicoine se dit conscient que depuis le début de la fusion, les personnels ont été fortement sollicités et plusieurs sont épuisés.

«Je sais que les dernières années ont été très dures reconnaît-il. Mais il va falloir d'être capable de se créer un projet collectif pour avancer encore plus... On peut se dire qu'on est écrasé par les problèmes et on ne bouge plus mais pour ma part, je ne vais quand même pas baisser les bras en arrivant. Je sais que le défi ne sera pas facile mais je le trouve emballant. C'est pour ça que j'ai accepté de le relever!»

Néanmoins, ne serait-ce que sur la question du déficit



Imacom-Daquerre, Martin Blache
Pour sa première conférence de presse à titre de futur directeur général du CUSE, Jean-Pierre Chicoine (au centre) était accompagné de Denis Paré, président du conseil d'administration, et Pierre Lafleur, directeur de la Fondation du CUSE.

accumulé qui atteint près de 30 millions \$, Jean-Pierre Chicoine admet que la commande est grosse. Il a même avoué sa «surprise» de constater un tel déficit.

«Lors de l'entrevue (pour son embauche), j'avais compris que le déficit était de 17 millions \$. J'ai réalisé ensuite avec surprise que c'était pour l'année

Sous-financement par rapport aux autres hôpitaux universitaires

«On va se battre avec férocité...»

Sherbrooke (FG)

«C'est clair que si on a un traitement moins généreux que les autres CHUS, on va se battre avec férocité», a vivement réagi hier Jean-Pierre Chicoine, sur la question de la sous-budgétisation du CUSE.

Celui-ci s'est dit d'accord avec les commentaires de Normand Simoneau sur le sujet et a fait référence à une rencontre avec la nouvelle ministre de la Santé, Pauline Marois, pour examiner la question plus en détail.

Mais que ce manque à gagner budgétaire soit de 5, 6 ou 7 millions \$, selon une étude dont le président Denis Paré a fait référence, M. Chicoine considère que la solution ne viendra pas juste de l'extérieur. «C'est de l'interne aussi qu'on améliorera les choses. Et on aura plus de crédibilité pour cogner aux portes», a-t-il dit.

Un autre de ses objectifs c'est d'accentuer le partenariat économique avec l'entreprise privée, notamment en matière de recherches et dans l'expérimentation d'équipements médicaux.

D'autre part, il n'avait pas de solution précise concernant le problème ponctuel aux urgences et qu'on recon-

tre particulièrement à ce moment-ci. «Je dois préciser que je ne suis pas encore en fonction», a-t-il émis.

Mariage des deux cultures

Tout en faisant remarquer que la façon dont la fusion des hôpitaux de courte durée s'est faite constitue «un modèle dont d'autres (à l'extérieur de l'Estrie) devraient s'inspirer», M. Chicoine a admis que ce processus n'est cependant pas encore finalisé. Plus particulièrement sur le mariage des cultures de l'ancien CHUS de Fleurimont et

de l'ex-Hôtel-Dieu du centre-ville. La situation ne lui est pas inconnue.

«Je ne suis pas inquiet qu'avec le temps, on va y arriver (au mariage). Un grand bout de chemin a déjà été fait. L'important c'est que chacun se voit comme un allié de l'autre, dans la complémentarité des services et non comme des adversaires. Chacun des deux anciens hôpitaux constitue une solution par rapport à l'autre», a aussi déclaré M. Chicoine pour qui il est clair que l'hôpital du centre-ville continuera à jouer un rôle majeur.

Maisons d'enseignement

Pourquoi pas un retour aux études?

Terminez votre formation secondaire; allez sur le marché du travail; planifiez des études postsecondaires...

PORTES OUVERTES AUJOURD'HUI

Profitez de la journée portes ouvertes pour rencontrer gratuitement un conseiller qui vous guidera vers le bon choix. (Apportez votre dernier relevé de notes.)

DES DÉCOUVERTES
Visitez une école différente, centrée sur la réussite et les besoins de chaque personne :
inscriptions en tout temps,
enseignement individualisé,
apprentissage à votre rythme,
horaires flexibles.

FORMATION GÉNÉRALE DE NIVEAU SECONDAIRE

Venez nous rencontrer!
Portes ouvertes
Le 9 février 1999
De 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Centre Saint-Michel
FORMATION POUR ADULTES
135, rue King Ouest
Sherbrooke

822-5520

Vous... avant tout

SECOURS AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323
1-800-667-3841

Une leur d'espoir 7 jours 24 heures

CONCOURS

LaTribune

CASSE TÊTE

• LA PIÈCE DU JOUR •

25 000\$ en prix à gagner!

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Faire confiance aux collectivités rurales



Michel MORIN

Organisme de réflexion créé par le gouvernement du Québec, Solidarité rurale vient d'accoucher d'un rapport qui comporte, en outre, une recommandation incisive à l'endroit du pouvoir politique. Dans les faits, il s'agit davantage d'un avertissement que l'administration péquiste devrait prendre en compte. Résumé à gros traits, soulignons que les collectivités rurales veulent en définitive obtenir les coudées franches pour décider de leur avenir. Ce qu'elles

désirent, c'est rien de moins qu'une large décentralisation pour qu'enfin, elles soient capables d'agir sur leur propre destin.

Or, il est permis de se demander comment il se fait que ce thème si cher au gouvernement Bouchard (celui de la décentralisation), tarde tant à s'appliquer aux petites communautés pourtant nombreuses sur le territoire québécois. Et Jacques Proulx, le président de l'organisme reconnu pour son franc-parler, évoque la phobie des programmes nationaux, dits normés, appliqués sans modulation aucune à toutes les régions du Québec. Avec le résultat que ce qui est bon pour les Bois-Francs, par exemple, peut ne pas convenir aux aspirations et aux attentes de la population du Bas-du-Fleuve. Or, pourquoi s'entêter à générer des programmes et des politiques rectilignes? L'histoire a montré que le législateur a non seulement perdu un temps fou à vouloir penser à la place des communautés rurales, mais que des sommes colossales ont également été

englouties dans l'aventure du développement régional, sans que les résultats aient toujours été à la hauteur des attentes.

On comprend et on cautionne même la volonté de Québec de vouloir donner aux régions les outils pouvant assurer leur développement. C'est le but recherché en tout cas avec la création des Conseils régionaux de développement et, plus récemment, avec les Centres locaux de développement. Mais sous le principe de la rationalisation, Québec a également amputé beaucoup de communautés rurales de leurs institutions, lesquelles sont propres à assurer leur pérennité. Qu'il suffise, à cet égard, de penser aux écoles primaires. Plusieurs ont fermé leurs portes, faute d'élèves c'est vrai, mais également faute de perspective à long terme.

Suffit-il d'octroyer des fonds aux communautés rurales pour qu'elles se prennent en main? Non. Il faut surtout leur faire confiance. Les laisser décider de leurs besoins propres pour éviter que des politiques mur à mur, émanant de Québec, ne tournent à vide pour finalement tomber dans l'oubli. Offrir à ces mêmes collectivités des instruments leur permettant de mettre en valeur leurs ressources. À cet égard, il faut déplorer en Estrie la disparition du Salon de l'agro-alimentaire qui fut pendant quelques années un formidable instrument de promotion des produits agricoles régionaux. Et comme ces produits sont souvent issus des plus petites collectivités, il faut reconnaître que c'était là une façon de mettre en valeur et en vedette des faits et gestes qui passent trop souvent inaperçus.

Reconnaissons du même souffle que l'omniprésence de l'État québécois dans les petites communautés n'est pas toujours nécessaire. Il existe suffisamment de structures pour assurer actuellement le développement de nos paroisses. En tant qu'avec ces structures, qu'elles soient institutionnelles, financières ou industrielles, il soit possible de construire des consensus. Saluons d'ailleurs les commissions scolaires qui, depuis peu, pensent des programmes de formation calqués sur les besoins régionaux. On formera tantôt des papetiers, des couturiers, des mineurs ou encore ceux et celles qui deviendront spécialistes des matières plastiques dans quelques années.

Faut-il pour autant attendre que le Québec ait rapatrié ses pleins pouvoirs en matière de formation et les pleins paiements de transfert qu'il doit être en droit de s'attendre? Oui, pense le ministre Jean-Pierre Jolivet, responsable des Régions. Non, rétorque le président de Solidarité rurale. Qui a raison? En attendant la réponse, il y a quand même une réalité dont il faut tenir compte. Les communautés rurales ne sont pas que des endroits de villégiature devant lesquels tout bon promeneur pourra s'estomaquer. Elles renferment une vie qui ne demande qu'à s'épanouir. Ce n'est pas en laissant nos paroisses à leur triste sort que l'on freinera l'exode de nos jeunes vers les grands centres. Sur ce point, tout le monde devrait s'entendre. Et tous les acteurs devraient faire confiance aux communautés rurales. Après tout, ne possèdent-elles pas une partie des réponses aux problèmes qui sont les leurs?

ANALYSE

Budget fédéral: plus qu'un exercice comptable

Chaque année, le comité fiscalité de Solidarité populaire Estrie, qui regroupe des organismes populaires et syndicaux, se fait un devoir d'émettre son opinion sur les budgets du gouvernement fédéral et provincial. Nous le faisons parce que pour nous, le budget annuel d'un gouvernement est un geste politique et économique qui devrait s'inscrire dans une vision plus large du développement et de la justice sociale. La politique budgétaire dépasse de loin un strict exercice comptable. Nous voulons, aujourd'hui, présenter quelques réflexions sur le prochain budget fédéral 1999-2000 qui sera déposé à la mi-février.

40% des chômeurs et chômeuses actuellement. Cette situation a conduit forcément à l'augmentation de la clientèle à l'aide sociale, dans un contexte où les paiements de transfert aux provinces sont réduits considérablement.

Des surplus à réinjecter

Actuellement, le gouvernement libéral se dirige vers un surplus de 10 milliards \$ pour l'exercice financier courant, mais il ne semble pas y avoir une volonté claire de réajuster le tir en mettant en place un certain nombre de mesures qui répareraient les dégâts importants que le gouvernement a créés. Bien au contraire, ce dernier semble maintenant utiliser le prétexte de la réduction de la dette pour poursuivre sa lancée de compressions des dépenses. De plus, non seulement le fédéral ne veut pas injecter des fonds supplémentaires dans les dépenses de programme dont principalement le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), mais il s'ingère de plus en plus dans des champs de compétence provinciale, le Fonds des bourses du millénaire en étant un exemple.

Pour plusieurs raisons, nous estimons que le gouvernement libéral doit changer de cap:

- Le niveau de vie réel d'une majorité de Canadiennes et de Canadiens a diminué et il est désespérément bas pour ceux et celles qui viennent régulièrement grossir les rangs des personnes vivant dans la pauvreté.

- Selon l'Association canadienne des banques alimentaires: «Les changements apportés à l'ancien système d'assurance-chômage constituent l'une des raisons les plus importantes du recours accru aux banques alimentaires au cours des 10 dernières années. Avant, les prestataires de l'assurance-chômage n'avaient pas vraiment besoin des banques alimentaires, puisqu'ils n'étaient pas complètement anéantis.»

- Le Comité des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, note (dans son rapport sur le Canada) que 90% des mères seules âgées de moins de 25 ans sont pauvres, que le chômage et le sous-emploi sont répandus à l'échelle du pays, que 20% de la population adulte est analphabète et que la clochardisation augmente à un rythme inquiétant.

- Le Conseil canadien de développement social, dans son rapport annuel, exprime que non seulement le nombre d'enfants pauvres n'a pas diminué, depuis que le gouvernement fédéral a pris des engagements en ce sens, il y a quelques années, mais il a grimpé considérablement et s'élève maintenant à 1,5 million.

Il est de plus évident que la lutte au déficit, sous le gouvernement libéral de Jean Chrétien, a été un succès si on ne porte attention qu'au seul point de vue comptable. Par contre, sous prétexte d'éliminer le déficit, les derniers budgets fédéraux ont engendré des souffrances brutales, excessives et inutiles aux populations canadiennes et québécoises.

Sur le dos des chômeurs et chômeuses

La réforme de l'assurance-chômage est une des raisons de l'assainissement des finances publiques canadiennes ces dernières années. Rappelons qu'au cours de 1998, le régime d'assurance-emploi a dégagé à lui seul plus de 7 milliards \$, une somme qui aurait dû demeurer dans le programme comme tel mais qui sera sans doute versée au fonds consolidé du gouvernement pour réduire le déficit d'autant. Cette réforme a fait en sorte que le taux de couverture de l'assurance-emploi est passé de 90% des chômeurs et chômeuses en 1993 à



Ghislaine Beaulieu



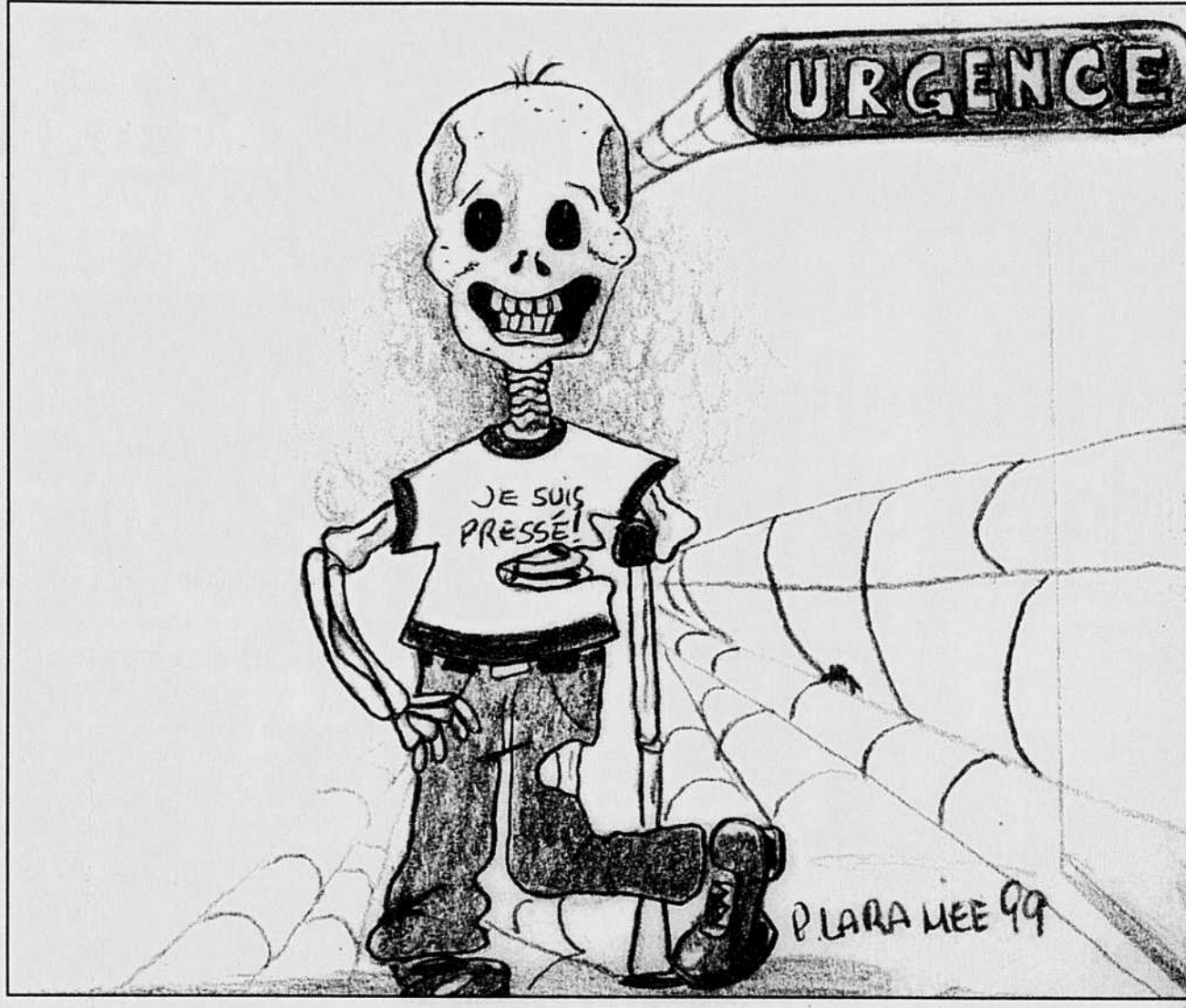
Janvier Cliche

À quelques jours du budget, il semble que le gouvernement Chrétien serait prêt à réinjecter entre un et deux milliards dans les transferts aux provinces, notamment pour la santé. Nous sommes loin des attentes des provinces qui demandent le rétablissement par Ottawa du financement pour les programmes sociaux, l'éducation et la santé à son niveau plancher de 1994 (18,5 milliards, contre 12,5 milliards aujourd'hui). Nous sommes très peu confiants sur la possibilité de voir des changements sérieux dans le prochain budget car en octobre dernier, le ministre Martin nous apprenait que le surplus de 1998 s'était volatilisé. Tout était allé au remboursement de la dette.

Pourtant le gouvernement de Chrétien s'était engagé lors de la campagne électorale à répartir le dividende fiscal à raison de 50% à l'augmentation des dépenses de programme et 50% entre la réduction du fardeau fiscal et le remboursement de la dette. Encore des promesses...

Nous sommes persuadés que le gouvernement libéral de Jean Chrétien a les outils et l'argent pour corriger, du moins en partie, les situations que nous décrivons. Dans un prochain texte, nous aborderons concrètement les changements que nous souhaitons voir apparaître dans le prochain budget Martin.

Ghislaine Beaulieu
Janvier Cliche
Pour Solidarité populaire Estrie



LETTRÉ OUVERTE

Aide étrangère et volonté politique

Monsieur Martin,

Je m'intéresse grandement à la situation des pays en développement et à la situation lamentable dans laquelle vivent des millions de personnes. Je suis davantage touchée quand il s'agit de mamans et de leurs enfants.

Les niveaux de l'aide aux pays en développement ont chuté de façon inquiétante. De 0,34% du PNB en 1991-92, il semble que ce chiffre va chuter à 0,25% en 1998 à moins que vous ne profitiez de la situation heureuse des finances nationales pour retourner peu à peu au 6e rang des pays donateurs. Nous sommes passés au 11e rang et notre fierté canadienne en a pris un coup. Ce n'est pourtant rien face aux conséquences que cela entraîne

pour tant de nécessiteux.

Je sais que le gouvernement prévoit d'inclure dans le prochain budget de nouvelles initiatives dans les domaines de la santé et de l'éducation primaire, ce pourquoi je vous félicite chaleureusement. Serait-il possible d'étendre ces mêmes priorités aux pays aidés? L'éducation primaire, surtout chez les filles, a une grande influence sur la santé des enfants et la régulation des naissances puisque, en bien des endroits, c'est la seule possibilité pour les filles d'accéder à l'éducation. Actuellement, 1% du

budget d'aide est dirigé vers ce secteur critique.

Si l'on regarde le montant total de l'aide étrangère apportée par le Canada, ce chiffre peut encore paraître impressionnant, mais cette aide n'est pas toujours ciblée vers les besoins de base qui pourraient effectivement aider un peuple à grandir. Aussi, j'ai confiance que vous ferez quelque chose dans ce sens.

Monique Roy
Lennoxville

GALLUP

Le PLC en tête

S'il devait y avoir élections fédérales ce mois-ci, plus de la moitié (56 pour cent) des Canadiens de 18 ans et plus voterait pour le Parti libéral du Canada. C'est en effet ce que révèle un récent sondage Gallup sur les intentions de votes. Ce niveau de confiance face au parti de Jean Chrétien est en hausse, alors qu'il n'atteignait que 52 pour cent en décembre et 53 pour cent en novembre derniers.

Les partis d'opposition récoltaient quant à eux des résultats inférieurs à leur dernière performance. Les Progressistes-conservateurs voyaient leur pourcentage réduit de trois points pour se situer à 13 pour cent. Le Parti réformiste de Preston Manning reculait à 10 pour cent, alors qu'il se situait à 11 pour cent le mois précédent. Le NPD a lui aussi perdu un point de pourcentage se situant à 9 pour cent dans les intentions de vote

des Canadiens.

Dix pour cent des Canadiens (40 pour cent des Québécois) accorderaient, par ailleurs, leur vote au Bloc québécois, pendant que deux pour cent des Canadiens interrogés appuieraient d'autres partis de moindre importance.

Selon le sondage, l'appui au Parti libéral du Canada aurait augmenté dans toutes les régions du Canada. Au Québec, où les résultats sont souvent plus partagés entre les libéraux et les bloquistes, on remarque une avance de 11 pour cent pour le PLC, alors que le BQ recule de quatre points de pourcentage.

Notons que le présent sondage a été réalisé entre les 20 et 25 janvier 1999 auprès de 1008 répondants de 18 ans et plus. La marge d'erreur est de 3,1 pour cent 19 fois sur 20.

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julianne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Chez nous

Le maire de Princeville contraint de démissionner

Gilles BESMARGIAN

Princeville

En appel d'une décision rendue par la Cour supérieure en octobre 1998, à l'effet qu'il était inhabile à occuper sa fonction, le maire de Princeville André Pellerin a remis sa démission. Le jugement du juge Jules Allard spécifiait aussi que M. Pellerin ne pourra occuper un poste d'élu municipal durant cinq ans.

M. Pellerin n'a eu d'autre alternative que de démissionner, considérant que le plus haut tribunal du Québec lui a indiqué, vendredi dernier, qu'il rejetait l'appel logé par son procureur, Me Claude Roy de Victoriaville.

«Il va de soi que je suis déçu, mais je n'ai pas le choix. Ne soyez pas inquiet, je vais trouver autre chose à faire pour meubler mes temps libres, a-t-il déclaré à La Tribune. Dans cette affaire, je trouve dommage qu'en voulant en faire trop pour sa municipalité, on se fasse taper sur les doigts. Dans l'avenir, le jugement fera réfléchir plus d'un maire».

Appelée à commenter le départ de M. Pellerin neuf mois avant la fin de son mandat, l'ex-conseillère Huguette Lachapelle, à l'origine de la poursuite devant les tribunaux avec Léonard Gaulin, soutient qu'il s'agit d'une fin heureuse.

«Je me bats depuis sept ans dans ce dossier. Comment pourrais-je ne pas être satisfaite? Sera-t-elle à nouveau candidate à la mairie de Princeville en novembre prochain? A cette question, Mme Lachapelle affirme qu'elle n'y avait pas pensé encore. «On verra en temps et lieu», a-t-elle conclu.

Dernière heure

Réunis en soirée hier, les collègues de M. Pellerin, élus à ses côtés en novembre 1995, ont nommé le conseiller Raymond St-Pierre pour compléter son mandat.



Photo archives
Le maire de Princeville, André Pellerin, a remis sa démission. Son appel d'une décision rendue par la Cour supérieure, en octobre 1998, ayant été rejeté, il ne lui restait pas d'autre alternative...

La nouvelle Ville de Coaticook adopte un budget de 13,2 millions \$

Jean-François GAGNON

Coaticook

La nouvelle Ville de Coaticook a adopté son budget officiel pour l'année 1999. Dans celui-ci, ont été intégrés les budgets, pour cette même année, des anciens territoires des Cantons de Barford et Canton de Barnston, nouvellement fusionnés à cette ville.

Rappelons qu'il y a environ un mois, chacun des anciens territoires de Coaticook, Canton de Barford et Canton de Barnston avait fait connaître son budget, pour l'année 1999. Il ne restait plus qu'à officiellement les joindre.

Ainsi, le budget 1999, de la nouvelle Ville de Coaticook, présenté hier, lors d'une assemblée spéciale du conseil de ville de Coaticook, en est un parfaitement équilibré. Il prévoit donc des dépenses de l'ordre de 13 220 663 \$ et, évidemment, des recettes équivalentes.

Au passage, comme le soulignait, à nouveau, hier soir, le maire de Coaticook, André Langevin, ces prévisions budgétaires incluent les dépenses et recettes attribuables à Hydro-Coaticook, le petit réseau de distribution d'électricité, de cette municipalité.

D'ailleurs, ce réseau, qui a défrayé la manchette, au cours des dernières semaines, parce qu'il avait coupé le courant à certains de ses abon-

nés mauvais payeurs, et ce, en plein hiver, devrait récolter des profits de l'ordre de 1,2 million \$, en 1999.

De plus, on prévoit que ses recettes, pour cette même année, s'élèveront à 6,7 millions \$.

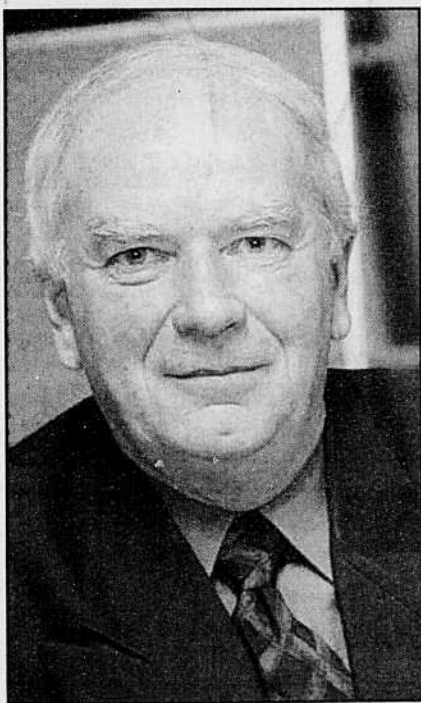
Les profits, de ce réseau, se retrouvant finalement dans les coffres de la Ville de Coaticook, on comprend qu'on le considère comme une des principales raisons expliquant la santé économique exceptionnelle, de la Ville de Coaticook.

Dépenses additionnelles
D'autre part, notons-le, le total, de 13 220 663 \$, des dépenses budgétées est 332 798 \$ plus élevé que celui obtenu en additionnant tout bonnement celles individuellement prévues par chacune des localités de Coaticook, Canton de Barford et Canton de Barnston.

Cela s'expliquerait par l'arrivée de dépenses additionnelles, engendrées par la fusion de ces trois territoires.

Cependant, elles seront toutes épongées par une subvention, en provenance du gouvernement provincial, de 332 798 \$, elle aussi.

Au cours du conseil municipal extraordinaire d'hier, à Coaticook, a, par ailleurs, été dévoilé le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Coaticook. Y figure notamment, le 1,2 million que demandera l'achèvement des travaux de construction d'un réseau d'égout, dans le village de Barnston, une chose amorcée en 1998.



André Langevin

Bell défend son service de téléphonie cellulaire dans la région de Lac-Mégantic

Ronald MARTEL

Lac-Mégantic

Dans le dossier de l'amélioration du service de téléphonie cellulaire demandée par le député Jean-Guy Chrétien, dans son comté de Frontenac-Mégantic, Bell Canada vient de faire savoir qu'elle a réagi à la demande de M. Chrétien, lors d'une rencontre qui est survenue le lendemain de la conférence de presse choc qu'a tenue le député, à son bureau de Lac-Mégantic.

Le directeur de Bell Canada en Estrie, Réjean Lettre, s'est dit surpris que M. Chrétien tienne une conférence de presse la veille d'une rencontre avec lui, qui était prévue depuis environ deux semaines, pour parler de la qualité du service sur le territoire de la MRC du Granit.

«Le territoire autour de Lac-Mégantic est très montagneux, côteux, c'est automatiquement un lieu difficile pour les ondes des téléphones cellulaires qui sont circulaires et se relaient par antennes», de déclarer M. Lettre.

«Mais les endroits les plus peuplés sont bien couverts. Nous calculons que le service est très bon, dans l'ensemble. Personne ne peut couvrir un territoire à 100 p. cent, nulle part. Même sur la rue Ste-Catherine, à Montréal, il y a des endroits où les ondes cellulaires ne se rendent pas, sans doute à cause du béton qu'il y a autour. Même sur l'autoroute 20, à Drummondville, ou sur l'ancienne route près d'Orford, entre Sherbrooke et Granby, il y a des zones moins bien desservies, parce qu'il faut

placer des antennes partout, et c'est carrément impossible!», d'indiquer Réjean Lettre.

Des portatifs

En discutant avec Jean-Guy Chrétien, M. Lettre s'est également rendu compte que le député et ceux qui se plaignaient ne possédaient qu'un téléphone portatif qu'ils trimentent dans leurs mains.

«Avec ce genre d'appareils, lorsqu'on s'éloigne des grands centres, la réception est affectée par toutes sortes de conditions. C'est normal. Nous recommandons, pour se déplacer, un téléphone d'automobile, avec une antenne et une base qui améliorent automatiquement la qualité du service accessible», d'admettre le directeur régional de Bell Canada. «Je me suis volontairement servi de mon téléphone tout le long du trajet entre Sherbrooke et Lac-Mégantic, et je n'ai eu aucune interruption. C'est ce que j'appelle un excellent service de téléphonie cellulaire!»

Questionné sur la réception dont il bénéficie de son téléphone cellulaire, entre ses deux bureaux de comté, situés à Lac-Mégantic et Thetford Mines, le député Jean-Guy Chrétien a dû admettre qu'il perdait la communication sur cinq à six kilomètres seulement.

«C'est quand même très bon ça aussi!», de lancer M. Lettre. «Je ne vois pas de quoi les gens peuvent se plaindre.»

Un projet de dépliant promotionnel boudé par une partie du réseau d'hébergement

Gilles DALLAIRE

Magog

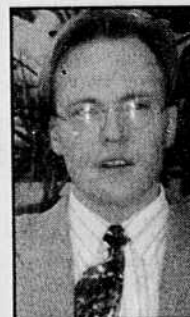
Les propriétaires d'une dizaine d'établissements de taille moyenne du réseau d'hébergement de la station touristique Magog-Orford, refusent de participer financièrement à la publication d'un dépliant promotionnel projetée par Tourisme Memphrémagog.

Dans une lettre adressée au président du conseil d'administration du Centre local de développement de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, M. Pierre Rivier, ils allèguent qu'il existe déjà des dépliants promotionnels de qualité, que le dépliant que Tourisme Memphrémagog projette de publier constituera un doublage inutile et ils affirment que Tourisme Memphrémagog doit plutôt recourir à des véhicules publicitaires tels que les journaux, la radio et la télévision.

Tout en disant respecter le point de vue des dissidents, M. Ghyslain Goulet a rappelé que le Centre local de développement, dont il est le directeur administratif, a confié à Tourisme Memphrémagog un mandat qui lui laisse la liberté de prendre les initiatives dont il juge les retombées positives pour le milieu touristique régional. «Quant un organisme comme Tourisme Memphrémagog assume des responsabilités, il a besoin d'une certaine marge de manœuvre», a-t-il commenté.

M. Goulet a ajouté que, les règles du jeu étant ce qu'elles sont, les dissidents risquent de voir Tourisme Memphrémagog refuser de prendre leurs dépliants promotionnels dans ses bureaux d'information. «Je ne souhaite pas cela mais c'est un risque qu'ils courent», a-t-il souligné.

Le comité exécutif du Centre local de développement doit prendre connaissance de position prise par les dissidents lors de la séance qu'il tiendra vendredi.



Ghyslain Goulet

Entre nous

Drummondville

Pris à percer le coffre dans les bureaux de la SAAQ

Deux individus de la région de Montréal, Yannick Gendron et Sébastien Brénard ont comparu hier au palais de justice de Drummondville, après avoir été arrêtés dans la nuit de dimanche.

Les deux acolytes, se seraient introduits par infraction dans les bureaux de la SAAQ, avant d'être pris par les policiers de la Sûreté municipale de Drummondville, alors qu'ils tentaient de percer le coffre-fort qui contient les permis de conduire et les enregistrements, des documents ayant une valeur considérable sur le marché noir.

Des incidents similaires s'étant produits dans d'autres bureaux de la SAAQ récemment, à Québec notamment, les enquêteurs tentent de déterminer si les individus appréhendés et qui sont toujours détenus ne feraient pas partie d'un réseau organisé. Les deux hommes seront de nouveau devant le tribunal aujourd'hui pour leur enquête sur détention. Ils ont tous deux un casier judiciaire.

Corriveau toujours au large

Jean-François Corriveau est toujours au large. Le fils du criminaliste Normand Corriveau, sur qui pèsent des accusations de vol et de recel de voitures, ne s'est toujours pas présenté au poste de la Sûreté du Québec pour répondre à ces accusations malgré le mandat d'arrestation émis contre lui.

«Son nom est dans l'ordinateur et des vérifications sont faites à chaque arrestation. Nous espérons qu'il se livrera à la police», a indiqué le relationniste de la SQ, Daniel Lamirande.

Son père, l'avocat drummondvillois Normand Corriveau, s'est quant à lui présenté devant la cour jeudi dernier et il y retournera le 16 février, pour son enquête préliminaire. Il fait face aux mêmes accusations que son fils. Me Corriveau est défendu par le juriste sherbrookois Conrad Chapdelaine.

Vers une association touristique régionale

Drummondville (CL) - Les députés ont parlé de la possibilité de créer une association touristique régionale (ATR) du Centre-du-Québec, lors du premier caucus des députés péquistes du Centre-du-Québec à se tenir depuis les élections du 30 novembre dernier.

À l'origine, ils se disaient en accord avec la mise sur pied d'un tel organisme, mais une nouvelle proposition est venue retarder leur prise de position définitive sur le sujet.

«Certains intervenants du milieu militent en faveur de la création d'une vaste région touristique au sud du Saint-Laurent. Nous allons prendre le temps d'analyser ces nouvelles données», a mentionné le député de Drummond.

Lors de cette même réunion, tenue vendredi dernier en matinée, les députés ont reporté Michel Morin à la présidence du groupe.

Ayer's Cliff

Assemblée du Club-conseil en agroenvironnement

Ayer's Cliff (GD) - Le Club-conseil en agroenvironnement de l'Estrie fournira aux producteurs agricoles qui exploitent des fermes dans le bassin versant du lac Massawippi, des informations précieuses sur les pratiques agricoles bénéfiques à l'environnement, lors d'une rencontre qui aura lieu demain, à 20 h, à l'école Saint-Barthélémy d'Ayer's Cliff.

Il sera question de la dégradation de qualité de l'eau à la suite de crues, de même que de pollution diffuse ainsi que des moyens, souvent très peu coûteux, qui peuvent être pris pour faire échec à cette forme insidieuse de pollution.

La tenue de la rencontre est une initiative conjointe de l'Association pour la protection du lac Massawippi et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Lac-Mégantic

Hausse de traitement des élus

Lac-Mégantic (RM) - L'adoption du règlement municipal 1093, qui doit faire augmenter de plus de 40 p. cent le salaire des élus méganticois, a été reporté à la prochaine réunion régulière du Conseil municipal, prévue pour le 15 février prochain.

Le report a été justifié par l'obligation de publier un avis d'au moins 21 jours, avant l'adoption finale du règlement.

Cette augmentation de la rémunération des élus, rappelons-le, ne fait pas l'unanimité dans la population de Lac-Mégantic.

Subvention à la bibliothèque

Lac-Mégantic (RM) - À leur dernière réunion régulière, les élus municipaux de Lac-Mégantic ont accordé une subvention substantielle de 152 400 \$ à leur bibliothèque municipale, incluant une part de 2867,34 \$ par mois, pour le bail actuel de location de son local, rue Frontenac, lequel a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 1999.

Mais le Conseil municipal en a également profité pour mettre sur pied un comité de relocalisation de la bibliothèque, dont le local actuel est jugé trop exigu depuis au moins un an. Trois des six membres de ce comité ont été nommés par le conseil: les deux conseillers Alain Boisvert et Pierre Paquet en feront partie, de même que la trésorière de la Ville, Pascale Fortin. Les trois autres membres seront nommés par le c.a. de la bibliothèque.

Le comité aura à réaliser les études préliminaires demandées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, pour la confection d'un dossier en vue d'une subvention, et à présenter ses recommandations au Conseil municipal et à la Bibliothèque municipale.

Thetford Mines

Pas de motoneige dans le parc

Thetford Mines (NF) - La pratique de la motoneige est interdite dans le parc de Frontenac. C'est le rappel que tiennent à faire à la population les dirigeants du parc de Frontenac et le Service de la conservation de la Faune de Chaudière-Appalaches.

En vertu de la loi sur les parcs, les agents de la conservation de la faune et les gardes-parcs ont le mandat de veiller au respect de tout l'espace du parc, de son milieu naturel et de ses équipements. Les agents et les gardes-parcs exerceront donc une surveillance étroite à cet effet. D'ailleurs, au cours des dernières années, un certain nombre de motoneigistes ont été pris en défaut.

«Il existe en périphérie du parc de nombreux sentiers homologués par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. Les nombreux adeptes de ce sport disposent de sentiers inter-régionaux fort agréables à fréquenter», tient à faire remarquer Christian Sasseville, de la Direction régionale de la Faune et Parcs Chaudière-Appalaches.

Il y a 50 ans: la grève de l'amiante



Un gréviste examine l'auto renversée d'un détective de la Police provinciale: un des événements reliés aux émeutes des 5 et 6 mai 1949 à Asbestos. (Source: The Standard).

Un conflit payant après coup



Asbestos

«C'est vrai qu'on n'a pas gagné grand-chose en 49. On est rentré presque ventre à terre. Mais c'est après, en 50, 51 et les autres contrats que ça a valu la peine d'avoir fait cette grève-là!»

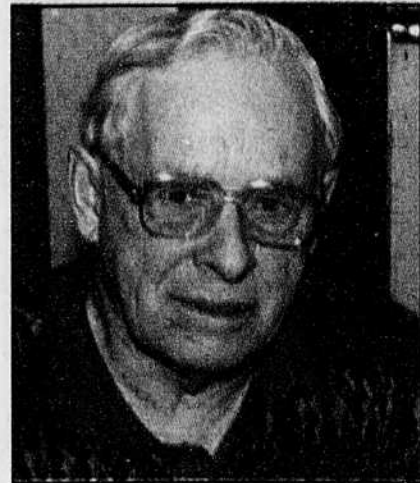
Hector Champagne n'est pas le seul des mineurs qui ont connu le conflit de l'amiante à tenir des propos semblables.

C'est qu'après 138 jours d'un arrêt de travail ponctué d'événements tragiques, les 2100 employés de la Canadian Johns-Manville (CJM) sont rentrés avec ce que la direction leur offrait au départ: .10 \$ l'heure d'augmentation. Ils avaient aussi gagné le réengagement sans discrimination.

Car la question de la discrimination figurait au cœur des préoccupations du syndicat. «Il n'y avait aucun respect de l'ancienneté. La compagnie faisait ce qu'elle voulait. Moi même, j'étais entré en décembre 1947 et on m'a congédié le 22 janvier 1949, avant la grève, parce que j'habitais pas à Asbestos. On gardait des plus jeunes d'ancienneté que moi», rappelle Aimé-Jean Côté, qui a dû attendre au 30 janvier 1950 avant d'être rappelé. Au total, il a fait près de 37 ans à la Johns-Manville.

«Avant la grève, il n'y avait rien d'humain. Mon numéro c'était le 8152 et on était traité comme du bétail... La grève a permis des changements mais ça s'est surtout fait sentir à partir de 50», signale M. Champagne.

Les conditions de salubrité étaient également au premier plan, tout comme une augmentation pour porter le salaire de base à 1 \$ l'heure, deux semaines payées de vacances, une contribution par la compagnie de 3 pour cent des salaires versés à un fonds de bien-être social pour les ouvriers et du «chômage payé des fêtes catholiques obligatoires», entre autres demandes.



Aimé-Jean Côté

Le syndicaliste Michel Chartrand reconnaît que sur le fond, les gains du 1er juillet 1949 ont été minces. «Mais ce que les gars ont gagné, c'est la reconnaissance syndicale. Ça mon cher monsieur, ça s'appelle le respect de la classe ouvrière... Après ça (la grève), c'était fini le temps du surintendant qui se promène sur son cheval et qui disait qu'il allait engager le gars devant qui son chien s'arrêterait pour japper», a-t-il lancé avec la couleur qu'on lui connaît.

Tant pour M. Chartrand que d'autres ouvriers de cette époque, il ne fait aucun doute que la grève, en plus d'humaniser davantage les rapports patron-ouvrier par la suite, a conduit aux bonnes conditions qu'on a connues après dans l'industrie de l'amiante.

«Les gars avaient vraiment eu raison de se révolter pour améliorer leurs conditions de vie, reprend Michel Chartrand. Mais à la compagnie eux-mêmes, bande de C... de caves, il voyaient ça comme du communisme... Tu t'imagines pas un peu que Duplessis en a profité pour varger dans le tas!»

Laurent Bernatchez, un des grévistes de Thetford Mines dont le visage ensanglanté a immortalisé le conflit, juge lui aussi que les demandes étaient justes et raisonnables. «On avait des conditions très dures. Ce n'était pas le salon. On a été traité de révolutionnaires mais on voulait juste obtenir des meilleures conditions de travail», a-t-il dit.

Puissance syndicale

Pour Yvon Hamel, ancien directeur général de la Ville d'Asbestos, le conflit de 1949 a eu un impact indéniable sur la vie de la communauté. «La puissance syndicale s'est fait sentir partout à la suite de la grève. Le syndicat avait pris conscience de sa puissance et ça se voyait», dit-il.

C'est ainsi qu'on a assisté à la formation de coopératives (alimentaire, garage et autres), qu'on retrouvait des militants du syndicat des mineurs dans toutes les sphères de décision, comme au sein du conseil municipal.

Lui-même, comme directeur général de la ville, avoue avoir été influencé par ce conflit. «Quand je négociais avec les dirigeants de la Johns-Manville, pour des acquisitions de terrains ou autres choses, je n'acceptais pas du tout une attitude de mépris et d'arrogance. Je jouais dur moi aussi à ce moment-là. La compagnie américaine avait beau être puissante, c'était bien fini le comportement servile. On ne laissait plus passer les injustices», a fait valoir le fils du célèbre chef syndical Rodolphe Hamel.

À lire demain: Un coup de dictature

Précisions

Précisions: Mgr Georges Cabana n'a jamais été mêlé à la grève de l'amiante de 1949 car sa nomination comme archevêque coadjuteur de Mgr Philippe Desranleau s'est faite plus tard, le 29 janvier 1952, a fait savoir hier le prêtre Denis Cournoyer. Nos excuses à la mémoire de Mgr Cabana. M. Cournoyer a en outre rappelé que l'évêque Desranleau, qui se trouvait à Rome lors des émeutes des 5 et 6 mai 1949, n'a pas hésité à prendre publiquement partie en faveur des ouvriers et de leurs familles.

D'autre part, sur la chronologie des événements publiée samedi, le nom de deux collaborateurs a été oublié, soit ceux de l'ancien directeur de la police municipale d'Asbestos, Albert Bell et sa nièce Jane.

Verrouillage des portes élec
tre. Roues de 15"
chappement Aileron arrière
acier Dispositif antivol
able. PASSLock. Siège arrière à inc
einture Boîte
ulière
ant Boîte
uteur
able.
ion
ur.
nce
g
nt
gu
glace à
ayage interm

Pontiac
Sunfire

Qui a dit qu'une 4 portes devait avoir l'air d'une 4 portes.

Une berline de conception soignée qui vous offre plus que ce que vous attendiez. Une berline qui vous étonnera non seulement par la quantité et la qualité de ses équipements de série, mais aussi par son prix. Alors, pourquoi vous contenter d'une 4 portes, quand il y a la Sunfire 4 portes.

PUISSANCE: Moteur 4 cylindres en ligne 2200 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses • Freins antiblocage aux 4 roues SÉCURITÉ: Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager • Dispositif antivol PASSLock • Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour enfants VALEUR PLUS: Aileron arrière • Verrouillage des portes électrique • Tachymètre • Roues de 15 po. • Siège arrière à dossier rabattable • Radio AM/FM stéréo • ... et plus.

Location de 36 mois	
Comptant	Mensualité
2 141 \$	188 \$
1 442 \$	208 \$
0 \$	248 \$
15 999 \$ à l'achat**	

248 \$ / mois
0 \$ comptant
1,9 % à la location**

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 3000 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement à la location applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. ***Préparation incluse. Transport et taxes en sus. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com



La Sunfire 4 portes.
LA PASSION DE CONDUIRE



Information
(819) 346-8789
www.castors.net

VENDREDI
12 février à 20 h

Le meilleur hockey
en région, c'est au
Palais des sports

Les TIGRES DE VICTORIAVILLE